

Décision 19-DCC-163 du 23 août 2019

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Roubaix-Dis par la société Filissiti aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 17 septembre 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Filissiti et ACDLec

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Roubaix-Dis

Lire

Le texte intégral de la décision

34.16 Ko